

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association Saint Amant Histoire et Patrimoine seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Auvergne dont vous dépendez.

la Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Auvergne
Résidence Vivaldi
13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur     



MAIRIE

Place du Docteur Darteyre
63450 Saint-Amant-Tallende
04 73 39 30 20
mairie.st-amant-tde@wanadoo.fr



ASSOCIATION SAINT AMANT HISTOIRE ET PATRIMOINE

Mairie
Place du Docteur Darteyre
63450 Saint-Amant-Tallende
06 99 68 18 11
saintamanthistoireetpatrimoine@gmail.com

NOS PARTENAIRES



Document imprimé avec le concours de
Mairie de Saint-Amant-Tallende



FONDATION

DU
PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DES

FONTAINES de Saint-Amant-Tallende

Puy-de-Dôme



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Mairie Saint-Amant-Tallende - Document Généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Au moyen âge, les habitants de Saint-Amant s'approvisionnent en eau au ruisseau de la Veyre, ou à un bac-fontaine à l'extrémité du pont de la Monne. En 1590, un puits est construit au centre des habitations, mais il tarit à certaines époques de l'année.

En 1630, au prix d'importants travaux depuis un captage réalisé à Saint-Saturnin, deux fontaines publiques sont installées Grande Place et place du marché au bled.

Le 3 mars 1880, Anatole Cousin De La Tour Fondue, maire, propose la construction de 7 fontaines en pierre de Volvic, dont celle du quartier de la Farge (actuellement place du Crest) en prenant à sa charge l'édification de celle de la place Pallet, près de son château.

La troisième fontaine du XIX^e, circulaire et sans blason (place du 11 novembre), résulterait d'un don d'une famille noble ou d'une congrégation locale.

En 1966, pour des commodités de circulation, la municipalité décide de démolir plusieurs fontaines et transforme les dernières en jardinières, avant que deux soient restaurées et remises en eau au début des années 2000.

LE PROJET DE RESTAURATION

Les travaux consistent en la restauration et la remise en eau de trois fontaines places du 11 novembre, Pallet et du Crest.

Les deux premières nécessitent démontage complet et transport en atelier pour la réfection ou le remplacement des éléments (gardes) retaillés à l'identique y compris les blasons, la troisième fera l'objet d'une reprise partielle sur place. Celle de la place du 11 novembre, la seule de forme circulaire, est proche du péril.

La reprise des becs, porte seaux, crampons et la modification des fûts centraux, permettront la mise en place d'un système de pompe solaire en circuit fermé.

LES CONTREPARTIES

Les donateurs seront invités aux moments clefs de cette opération : dépose et repose des éléments, visite de l'atelier du sculpteur lors de la taille des gardes ou du blason, ...

Montant des travaux	33 627 € HT
Objectif de collecte	10 000
Début des travaux	2 ^e ème semestre 2021

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration des
FONTAINES de Saint-Amant-Tallende

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/67605
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
FONTAINES de Saint-Amant-Tallende

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Mairie Saint-Amant-Tallende